

PREFECTURE DE LA MEUSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA MEUSE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS en date du 21 Novembre 2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Le jeudi 21 novembre 2019, à 14h00, la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est réunie à la DDT, sous la présidence de Monsieur Joël VIDIER, directeur départemental adjoint des territoires, représentant le Préfet de département.

Étaient présents :

- ◆ Au titre de la direction départementale des territoires (DDT)
- Mme Camille VOILLEQUIN, ayant reçu mandat du représentant de l'INAO,
- ◆ Au titre de la Chambre d'agriculture
- M. Marc PICARD, ayant reçu mandat du représentant de la propriété agricole
- ◆ Au titre de la FDSEA
- M. André DEKETELE, ayant reçu mandat des Jeunes Agriculteurs
- ◆ Au titre de la Confédération paysanne
- M. Dominique GOSIO, ayant reçu mandat du représentant de Terres de Liens
- ◆ Au titre de la Coordination Rurale
- M. Laurent GODIN,
- ◆ Au titre des sylviculteurs
- Mme Nicole FRANCOIS,
- ◆ Au titre des associations agréées pour la protection de l'environnement
- Mme Gaëlle GRANDET, représentant le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine

Étaient présents en qualité d'experts :

- M. Gilles RENAUD, aménagement du territoire, Chambre d'Agriculture

Étaient Excusés :

- M. le président du Conseil départemental,
- Michel MOREAU, maire,
- M. Claude ANTION, maire,
- M. Laurent JOYEUX, représentant des EPCI,
- M. Didier MASSÉ, représentant des communes forestières,
- M. William PIERSON, représentant les Jeunes Agriculteurs, donne mandat à M. André DEKETELE,
- Mme Anne-Lise HENRY, représentante de Terre de Liens, donne mandat à M. Dominique GOSIO
- M. Christian WEISS, représentant les propriétaires agricoles, donne mandat à M. Marc PICARD
- M. Nicolas LOSA, représentant la Fédération départementale des chasseurs
- Me Gauthier MARTIN, représentant la Chambre des notaires,
- M. José LOUBEAU, représentant l'INAO, donne mandat à Mme Camille VOILLEQUIN
- M. Benoît DUCRET, représentant la SAFER,